

# Vaccins et pratique vaccinale : prescription, injection et suivi vaccinal du patient



Composante  
UFR Pharmacie



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

La Faculté de Pharmacie de Grenoble propose une Formation « Vaccin & pratique vaccinale »,

agrée par l'ARS depuis 2017 qu'elle a fait évoluer à chaque nouveau texte publié modifiant les pratiques vaccinales.

**Vous souhaitez une formation rapide mais complète sur la vaccination et les vaccins du calendrier vaccinal ? une formation intégrant la prescription, l'injection et le suivi des vaccinations ?**

**Une formation multidisciplinaire faite par des pharmaciens, des virologues, des médecins experts et engagés ?**

**Le bulletin d'inscription est à télécharger et à renvoyer complété à : [neila.rhaiem@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:neila.rhaiem@univ-grenoble-alpes.fr)**

(disponible dans l'onglet "TELECHARGER", au-dessus de "CONTACTS")

La formation se compose d'un module e-learning pour les aspects théoriques, d'une demi-journée de formation pratique en présentiel (obligatoire pour les professionnels non formés à l'injection des vaccins) : ateliers par groupes de 5/6 personnes, exercices sur mannequins ou

brassards, mises en situation pratiques multiples, ainsi que 2 temps d'échanges en distanciel.

**La formation répond à l'obligation de déclaration de l'activité de prescription des vaccins et de leur administration aux ordres professionnels.**

- E-learning de septembre à octobre 2026 puis de février 2027 à mars 2027
- Enseignement pratique en présentiel - **dates 2026/2027** :
  - jeudi 17 septembre 2026 de 8h30 à 12h30
  - jeudi 17 septembre 2026 de 14h à 18h
  - vendredi 18 septembre 2026 de 8h30 à 12h30
  - vendredi 18 septembre 2026 de 14h à 18h.
  - mercredi 27 janvier 2027 de 9h à 12h30
  - jeudi 28 janvier 2027 de 9h à 12h30

**Tarifs : 400 euros**

La formation est également accessible aux infirmières. Dans ce cas, il est éventuellement possible de suivre uniquement le e-learning.

## Objectifs :

- *Apporter les connaissances concernant :*
  - les maladies prévenues par un vaccin et leur épidémiologie ;
  - le principe, la nature et la composition de ces vaccins ;
  - le calendrier vaccinal ;
  - les polémiques et idées reçues relatives à la vaccination et les arguments pour y répondre.
- *Permettre :*
  - d'identifier les personnes candidates à la vaccination et à la vaccination en pharmacie ;
  - de prescrire le vaccin selon les recommandations vaccinales en vigueur (schéma conseillé, rattrapages, vaccinations associées) ;
  - de mener un entretien vaccinal préalable à toute vaccination
  - de pratiquer l'injection vaccinale et les soins qui s'y rapportent ;
  - d'assurer la traçabilité de l'acte vaccinal ;
  - de réaliser le suivi des vaccinations.
- *Accompagner le pharmacien dans l'organisation d'un lieu de vaccination à l'officine.*
- *Apprendre à injecter un vaccin en IM et en SC en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et apporter les soins qui s'y rapportent*

## Organisation

### Contrôle des connaissances

La formation pratique est suivie d'une séance de question-réponse de 1h en distanciel synchrone.

La formation pratique sera suivie d'une séance d'échange de 2h sur les pratiques en distanciel synchrone.

L'évaluation de la pratique sera réalisée en contrôle continu.

## Admission

### Public cible

Cette formation est destinée à tout pharmacien d'officine (titulaire ou adjoint), hospitalier et biologiste ainsi que tout autre professionnel autorisé à prescrire un vaccin, infirmiers et préparateurs.

Suite à l'arrêté du 4 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 8 août 2023, cette formation est également proposée aux préparateurs en pharmacie. Les parties du e-learning relatives à la prescription pourront être disponibles mais ne feront pas l'objet de questions à l'examen de contrôle des connaissances.

### Pré-requis obligatoires

Pas de pré-requis spécifiques

## Et après

### Poursuite d'études

Cette formation vise à certifier les pharmaciens et tout autre professionnel qui souhaitent prescrire et administrer les vaccins autorisés.

### Les + de la formation

*Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs*

d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Pr. Raphaële GERMI

✉ [RGermi@chu-grenoble.fr](mailto:RGermi@chu-grenoble.fr)

#### Responsable pédagogique

DR. Jean Didier BARDET

✉ [Jean-Didier.Bardet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Jean-Didier.Bardet@univ-grenoble-alpes.fr)

#### Contact administratif

Neïla RHAÏEM

☎ 04 38 38 83 44

✉ [neila.rhaiem@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:neila.rhaiem@univ-grenoble-alpes.fr)

---

### Lieu(x) ville

📍 Grenoble

---

### Campus

🏠 Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

# Programme

---

## Spécificités du programme

- **Enseignement numérique à distance (UNESS) :**

17 séquences d'apprentissage de 30 minutes environ et 3 courts métrages faisant intervenir des pharmaciens et médecins hospitalo-universitaires spécialisés en microbiologie, pharmacie clinique, pharmacotechnie, toxicologie, pharmacovigilance, maladies infectieuses, pharmacie d'officine.

Le e-learning est suivi d'une séance de question-réponse de 2h en distanciel synchrone.

A l'issue de cette période, l'acquisition des connaissances théoriques sera évaluée en ligne.

- **Module pratique (UFR de pharmacie de l'Université Grenoble-Alpes et CHU Grenoble-Alpes) :**

Une session de 4h sous la forme de 3 ateliers, pour apprendre l'injection vaccinale sur des brassards, les gestes essentiels à la prise en charge des patients, et l'organisation nécessaire.

Ce programme est conforme au décret 2023-736 du 8 Aout 2023.

La formation répond à l'obligation de déclaration de l'activité de prescription des vaccins et de leur administration aux ordres professionnels.